

Charte d'engagement pour le développement de l'économie circulaire dans le monde étudiant

Conscients des enjeux de préservation de la planète, de ses ressources et de la protection du climat afin de préserver les conditions de vie des générations présentes et futures et d'assurer la préservation des éco-systèmes ;

Conscients que le défi environnemental et climatique représente aussi une opportunité pour générer de nouvelles formes de richesses et d'emplois, notamment pour la jeunesse de notre territoire ;

Conscients que l'économie circulaire, reposant notamment sur les principes du « 0 » déchet, de la consommation responsable et de la préservation des ressources naturelles, est un des ressorts majeurs de la lutte contre le dérèglement climatique et contribuera à maintenir le réchauffement climatique à -2° d'ici 2100 ;

Conscients que les étudiants sont des acteurs essentiels pour répondre à ce défi global, car ils sont à la fois moteurs d'innovation sociale, d'actions concrètes et de construction du modèle économique, social et environnemental du monde en devenir ;

Conscients que les emplois de demain relèveront de l'économie verte et solidaire ;

Nous, Ville de Paris, Animafac, Campus Responsables, CROUS de Paris, REFEDD et l'EIVP, acteurs au quotidien de la promotion de l'économie circulaire¹, nous engageons résolument à promouvoir :

le déploiement de l'économie circulaire à Paris dans le fonctionnement quotidien de nos établissements et en mettant en place des actions concrètes dans la recherche, la formation et la vie étudiante ;

la lutte contre le gaspillage alimentaire, à travers la sensibilisation dans les restaurants universitaires et les résidences étudiantes et des actions coordonnées en matière d'innovation sociale, de redistribution alimentaire, et de promotion d'une consommation responsable et des circuits courts ;

l'agriculture urbaine, à travers le déploiement de projets associatifs ou entrepreneuriaux et l'inscription des espaces verts du CROUS dans la dynamique de végétalisation urbaine de Paris ;

le réemploi, la réparation et l'économie du partage, en favorisant les initiatives et en créant les espaces nécessaires au développement des espaces de troc, d'échange, de location, de réparation... ainsi que la naissance de filières allouées.

¹ Animafac : Guide Consommer autrement

REFEDD : Guides gaspillage, déchets, consommation responsable, consommation collaborative (publication janvier 2016) ; rapports thématiques étudiants et déchets ; actions de plaidoyer ; Manifeste étudiant pour un enseignement supérieur durable

CROUS de Paris : économies d'énergie, gaspillage alimentaire et expérimentation en cours ; actions « éco-résidents éco-exemplarité »

Paris : Etats généraux de l'économie circulaire du Grand Paris

M.C. Lemerdeley

Stéphane Aubin

Thomas Lecomte

Y. D. A. B.

Oriane

Oriane Ghibo, REFEDD

[Signature]